

LES CLOCHES DE SAINT-BONIFACE

Organe de l'Archevêché et de toute la Province Ecclésiastique
de Saint-Boniface

Paraissant le Mardi de Chaque Semaine.

VOL. II.

13 JANVIER, 1903.

No. 2

SOMMAIRE :—Lettre de Mgr Taché. Les Communautés Françaises Expulsées. Un Missionnaire Français. Syndicat Catholique. Couvent de Qu'Appelle. Les Pèlerinages Français. La Grande Prairie. Ding! Dang! Une Convertie à Brandon.

MONSEIGNEUR TACHE.

(Suite)

ONZIEME LETTRE DU P. TACHÉ A SON ONCLE DE LA BROQUERIE
AVANT SON DEPART POUR L'ILE A LA CROSSE.

Rivière Rouge,
24 juin, 1846.

Mon bien cher oncle,

C'est avec le plus grand plaisir que j'ai reçu vos aimables lettres, l'une le 22 mars et l'autre, le 7 octobre courant. Ces lettres m'ont rappelé ce que je savais déjà : que j'ai un oncle chéri qui pense à moi, qui, non content des services incalculables qu'il m'a rendus, veut bien encore se souvenir de moi et prier Dieu pour mon bonheur. Si de votre côté vous pensez à moi, veuillez bien croire que du mien je ne vous oublie point. Tous les jours le souvenir de vos bienfaits est présent à ma pensée et je prie Dieu de vous

récompenser de tout ce que vous avez fait pour nous. Si le ciel est docile à ma voix vous serez heureux, mon oncle, et les sacrifices que vous vous êtes imposés, vous seront payés au centuple.

Vos lettres m'ont annoncé la perte de plusieurs personnes chéries, entre autres celle de nos bonnes vieilles tantes. Elles sont allées recevoir la récompense de leurs vertus et prier pour ceux qu'elles chérissent sur la terre.

Je suis consolé de la mort de mon oncle Ansbrow, par la pensée qu'il est mort avec les secours de l'Eglise et qu'il a pu réparer par là les fautes de sa vie. Les généreux procédés dont vous avez usé envers sa famille vous donnent encore un nouveau titre à notre reconnaissance et augmenteraient, s'il était possible, l'affection que je vous porte.

Vous m'annoncez que vos affaires temporelles vont bien, je m'en suis beaucoup réjoui. Avec l'usage que vous faites de vos biens, il serait à souhaiter que vous en eussiez bien d'avantage. Votre santé aussi, à ce qu'il paraît, s'est améliorée, puisse-t-il en être longtemps ainsi ! Puisse le bon Dieu vous accorder de longs et heureux jours !

De mon côté, je suis toujours bien, ma santé est bonne, et j'éprouve une joie et un contentement auxquels j'étais loin de m'attendre. En quittant mon pays j'ai sans doute fait des sacrifices ; mais j'ai déjà reçu un ample dédommagement du peu que j'ai fait pour Dieu. Vous le savez, mon oncle, je suis prêtre, et votre piété vous dit assez ce que vaut un pareil titre. Priez, s'il vous plaît, pour que je corresponde à toutes les grâces que je reçois. D'ailleurs, notre position ici est des plus agréables : nous coulons des jours heureux parmi les braves gens avec lesquels nous vivons. Nos métiers sont bons et très bons. Ils ont sans doute, eux aussi, leurs petits défauts ; mais leurs bonnes qualités compensent avec usure ce qu'ils peuvent avoir de moins parfait. On s'estime heureux de vivre avec ces gens-là et de pouvoir leur rendre service. Il m'en coûtera peut-être un peu de partir d'ici ; mais c'est proba-

blement pour le plus grand bien, je m'y résignerai volontiers. Les sauvages que nous devons aller visiter montrent les plus belles dispositions; priez, mon cher oncle, pour que mon indignité ne rende pas inutile mon ministère parmi eux. Il faudra recommencer l'étude d'une nouvelle langue, ce qui est un peu ennuyeux; mais enfin nous en viendrons à bout, j'espère.

Après avoir étudié le sauteux ici tout l'hiver, nous nous sommes séparés au printemps. M. Laflèche est parti le 18 mars pour se rendre à la mission de la Baie des Canards et de là celle du Pas. M. Belcourt partit le même jour pour retourner chez lui. Je devais aller l'y rejoindre pour continuer l'étude du sauvage. Je partis en effet et je marchai les jours suivants, mais je rencontrai en route M. Laflèche qui, ayant été trompé par rapport à ses chiens et autres choses, s'était vu forcé de se désister de son entreprises et de revenir sur ses pas. Ce petit contre-temps nous contraria d'abord; mais comme il n'y avait point de notre faute, nous nous consolâmes par la pensée que nous voyagerions ensemble tout l'été; car il en est un peu pénible de voyager seul, et M. Laflèche eut été réduit à cette pénible nécessité pendant trois mois.

Nous demeurâmes chez M. Belcourt, tous deux, jusqu'au milieu de mai. Nous revînmes ensuite ici pour faire nos préparatifs de voyage. Nous nous attendions à partir en canot, pour l'Île à la Crosse, au commencement de juin; mais le gouverneur déranger nos projets. Il offrit à Monseigneur, pour nous, un passage *gratis* sur les berges de la Compagnie.

Ce nouvel ordre de choses, beaucoup plus avantageux sous plusieurs rapports, remit notre départ à la semaine prochaine.

Nous partirons du Fort de Pierre en petits bâtiments pour nous rendre à la Rivière aux Brochets et là prendre les berges de l'Île à la Crosse, qui devront nous conduire à ce poste, où nous arriverons au mois de septembre, assez tôt pour nous bâtir avant l'hiver, non pas un palais mais une maison à la façon des voyageurs.

Pendant notre séjour chez M. Belcourt nous fûmes témoins de la crue subite des eaux de la Rivière Assiniboine.

Comme il avait peu neigé jusqu'alors, la glace était très épaisse, en sorte qu'elle se forma en digue dans les sinuosités de la rivière. Cette cause, jointe à la quantité de neige tombée dans le haut de la rivière, fit monter l'eau d'une manière considérable ; en peu d'instants toute la terre fut couverte autour de la maison, l'eau vint même toucher le plancher sans pourtant passer par-dessus. La maison seule de M. Belcourt était hors de l'eau et formait avec les autres de petites îles dans ce vaste lac. Le dimanche, le perron de l'église servait de quai à ceux qui venaient à la messe en canot.

Cette inondation ne fit presque point de tort et après deux ou trois jours l'eau se retira bien honnêtement.

En février dernier, un grand nombre de personnes furent atteintes d'une espèce de grippe, mais il n'en mourut qu'une. Actuellement la population est en proie à une autre maladie. La rougeole a attaqué tout le monde ou presque tout le monde ; cette maladie n'a emporté personne, mais elle est quelquefois suivie d'une dysenterie très funeste. Cette dernière maladie a fait mourir près de quinze personnes chez les sauvages de M. Belcourt et autant à la Prairie du Cheval Blanc, et cela depuis dix jours. Cette calamité n'a pas encore sévi d'une manière rigoureuse à Saint-Boniface, mais probablement que ses habitants ne perdent rien pour attendre.

Ce sont des enfants surtout qui meurent.

M. Belcourt, qui devait partir pour les missions sauvages, a été obligé de changer son itinéraire et de se diriger dans les prairies à la suite des chasseurs dont plusieurs étaient bien malades.

Le R. P. Aubert, qui devait accompagner M. Belcourt, fera le voyage seul, il va à Wabassinong. Il serait parti demain, mais sur quatre hommes qui composent son équipage, trois sont malades ; il attend leur rétablissement, ce qui le mènera probablement au commencement de la semaine prochaine. Personne d'entre nous n'a éprouvé quoi que ce soit de ces maladies.

La santé de Monseigneur n'est pas très forte. Son âge, les privations de tout genre qu'il a endurées autrefois ont miné son fort tempérament.

Vous me pardonnerez, j'espère, de ne vous point donner plus de détails ; ceux que j'ai envoyés à maman sont pour vous aussi.

Adieu, mon cher oncle, priez beaucoup pour votre pauvre neveu et pour les sauvages dont il aura à répondre devant Dieu. Je dois être chargé du salut de leurs âmes, c'est un fardeau pesant pour mes faibles épaules, mais j'ai la douce confiance que vos prières l'allégeront.

Mes respects les plus affectueux à toutes les personnes qui veulent bien s'intéresser à moi.

Ecrivez-moi, s'il vous plaît, toutes les fois que vous le pouvez.

Adieu.

Tcut à vous

avec la plus vive et la plus
reconnaissante affection,

ALEXANDRE.

Les Communautés Françaises Expulsées et le Diocèse de Saint-Boniface

Quatre communautés françaises sous le coup des expulsions ont été reçues déjà dans le diocèse ; l'une d'elles a dû même quitter entièrement le territoire français (Lyon et Armentière) et elle s'est réfugiée en Angleterre, à Deal, ce sont les SS. de N. D. des Missions qui ont fondé six missions dans le diocèse : Brandon, Saint-Eustache, Grande Clarière, Letellier, Sainte-Rose, dans le Manitoba ; Qu'Appelle, dans l'Assiniboia.

Les trois autres communautés sont : les SS. des Cinq Plaies du Sauveur, de Lyon, qui ont fondé quatre couvents : N. D. de

Lourdes, Saint-Léon, Saint-Alphonse, Saint-Claude, dans le Manitoba.

Puis, les SS. Franciscaines Missionnaires de Marie, venues de Paris, de Québec, et même de Rome, ont fondé deux couvents : Saint-Laurent, Rivière-aux-Epinettes (Pine Creek), école sauvage, dans le Manitoba.

Enfin, dernièrement, les SS. de Sainte Marie de la Présentation, de Broons, Côtes du Nord, France, ont été reçues parce qu'elles ont demandé les premières.

Ces quatre communautés françaises sont occupées à l'enseignement.

Il serait difficile de recevoir d'autres religieuses de France, pour l'enseignement, parce que, en comptant les trois communautés canadiennes déjà établies dans le diocèse, à savoir : les SS. Grises, de Montréal ; les SS. des SS. NN. de Jésus et Marie, de Montréal ; les SS. de Saint Joseph, de Saint-Hyacinthe ; nous avons un effectif de sept communautés de femmes enseignantes dans un diocèse de 60,000 catholiques, au plus.

Mais il serait peut-être possible de recevoir des religieuses françaises comme *auxiliaires* de nos communautés déjà existantes, soit pour l'enseignement, soit surtout pour les œuvres de charité dont les RR. SS. Grises, de Montréal sont déjà chargées depuis longtemps.

Nous savons que les RR. SS. Grises, de Montréal, accepteraient volontiers de donner ainsi l'hospitalité à des Sœurs de France.

Il y a peut-être des religieuses condamnées à la sécularisation dans le monde, qui serait heureuses de venir se dévouer surtout à des œuvres de charité.

Quoiqu'il en soit, notre Archevêque a le cœur trop catholique et trop français pour ne pas faire tout son possible afin de venir au secours de ces *bienheureuses persécutées pour la justice* !

UN MISSIONNAIRE FRANCAIS

CHEVALIER DE SAINT-GEORGES

Un fait sans précédent vient de se produire en Angleterre. Le roi Edouard VII a envoyé à un religieux, à un Oblat de Marie, le P. Hecht, la décoration de Saint-Michel et Saint-Georges.

L'Ordre de Saint-Michel et Saint-Georges ne compte que deux cent cinquante membres. Il est réservé aux princes de sang royal ou aux grands dignitaires de la couronne d'Angleterre.

En y faisant entrer le P. Hecht, le roi Edouard a voulu donner un témoignage éclatant de la reconnaissance de l'Angleterre pour le dévouement avec lequel les Oblats de Marie ont soigné les blessés pendant la guerre du Transvaal.

La Congrégation française des Oblats de Marie a, depuis longtemps, des missions dans l'Afrique du Sud : ses membres ont été admirables au cours de la campagne — admirables comme le sont tous nos religieux catholiques dans leurs œuvres de charité.

Le R. P. Hecht a secouru particulièrement les Français malades ou prisonniers qui firent partie de la petite troupe du général de Villebois-Mareuil.

Tandis que les uns se mettaient au service des blessés boers, d'autres se consacraient aux ambulances anglaises. Le P. Hecht, pour sa part, a fondé dix-huit hôpitaux et il a contracté, en soignant les malades et les blessés, une fièvre pernicieuse qui a failli l'emporter.

Ce sont ces services que le roi d'Angleterre a voulu honorer. C'est le général Kelly-Kenny qui a été chargé d'annoncer au P. Hecht la haute distinction que le souverain vient de lui décerner.

Pour ceux qui savent quels préjugés on rencontrait contre les religieux catholiques, il y a peu de temps encore, dans le monde

officiel d'Angleterre, cette décoration a toute l'importance d'un événement.

C'est la première fois que la haute décoration de Saint-Georges est donnée à un ministre d'un culte quelconque.

La France chasse les religieux !... Le roi d'Angleterre les accueille et les honore.

—*La Croix* de Paris.

Les Allemands et le Vicariat Apostolique de la Saskatchewan.

SYNDICAT CATHOLIQUE.

Un syndicat catholique allemand, ayant son siège à Saint-Paul, Minnesota, a acheté des centaines de mille acres de terre et il y envoie constamment des colons allemands catholiques.

Le président du syndicat, M. F. J. Lange, nous annonce que six mille familles auront pris des terrains avant l'automne prochain.

La Langue Française dans l'Assiniboia.

COUVENT DE QU'APPELLE.

Les Sœurs de N. D. des Missions qui tiennent à Qu'Appelle, Assiniboia, une *école libre*, c'est-à-dire nullement rétribuée par le gouvernement, comptent près de 60 élèves, dont 27 pensionnaires (5 petits garçons). Il y a eu jusqu'à 31 leçons de musique par semaine. Cinq élèves apprennent la peinture.

On sait que ce couvent a été fondé par le R. P. Prisque Magnan, Vicaire des Missions des Oblats, à la demande de Mgr l'Archevêque, afin de procurer à plus de 50 enfants de langue française l'avantage d'apprendre leur langue maternelle !

Dieu sait tous les sacrifices que cette belle œuvre a coûtés !

Un don généreux est venu de France, par l'entremise de M. Alex. Guasco, secrétaire-général de l'Œuvre de la Propagation de la Foi.

Les Pèlerinages Français

Nous citons les consolantes paroles qui suivent afin que l'on comprenne qu'il y a encore de fervents et fiers croyants en France :

L'abbé Garnier — l'infatigable Pierre l'Ermite de ces croisades modernes que sont les pèlerinages français à Rome — rappelait, samedi, soir une parole de Mgr Berteaud.

“ Quand je dois voir le Pape, disait l'évêque de Tulle aux prêtres qui l'accompagnaient la veille d'une audience, quand je dois m'approcher du Pape, je m'y prépare par une bonne confession comme pour recevoir un sacrement.”

L'abbé Garnier commentait ce mot profond et invitait les pèlerins à suivre eux-mêmes l'exemple de Mgr Berteaud. L'exhortation fut suivie à la lettre, s'il faut en juger par la messe de communion générale que quelques heures avant l'audience pontificale, S. Em. le cardinal Séraphin Vannutelli célébrait à l'autel de la chaire de saint Pierre.

De *L'Univers*.

“ La Grande Prairie.”

Extrait d'une lettre de Mgr Grouard à Sa Grandeur Mgr l'Archevêque :

“ C'est là le pays d'avenir de l'Athabaska. On y a fait des essais de culture qui ont bien réussi, mieux même qu'à Edmonton. Au Petit Lac des Esclaves et tout le long de la Rivière la Paix, le blé est les autres grains ont parfaitement muri. Voilà donc de belles terres qui attendent des colons. Il serait nécessaire, si on veut que la religion catholique se maintienne dans ce vicariat, d'y diriger de bons fermiers canadiens qui formeraient des noyaux de paroisses futures. Ces groupes de Canadiens prêteraient main-forte à ceux de Saint-Albert et du Nord-Ouest par lesquels ils se rattacheraient à ceux du Manitoba et de Québec, de sorte qu'il y aurait des Canadiens dans tout le Canada, ce qui serait une garantie de liberté pour la religion catholique et leur nationalité. Vous pouvez, Monseigneur, plus que tout autre, contribuer à la réalisation de cet avenir prospère, et j'espère qu'à l'occasion vous le ferez.”

DING ! DANG !

—Mgr Clut se porte très bien cet hiver, évidemment ce pays lui est plus favorable que Montréal ou Saint-Boniface.

MGR GROUARD, 12 décembre 1902.

Une Jeune Convertie a Brandon.

A Sa Grandeur Mgr l'Archevêque de Saint-Boniface.

18 décembre 1902.

Hier, Monseigneur, il y a eu dans la chapelle silencieuse du couvent, une belle petite cérémonie que St Michel et tous les saints du paradis auront regardé avec joie.

Il y a deux ans, une petite fille, Jeannette Th. . . était pensionnaire à notre couvent de Brandon alors que ses parents habitaient le Manitoba (Carberry). L'enfant dut quitter le pays pour aller à la Colombie Britannique (Vancouver) avec sa mère. Mais depuis lors la petite Jeannette n'a cessé de demander à sa mère la permission de revenir au couvent, et elle a tant fait qu'elle en a obtenu la faveur et nous est revenu au mois de septembre dernier (1902). Or, depuis quelque temps l'enfant redisait sans cesse son touchant refrain : "Comme je serais heureuse *de pouvoir confesser tous mes péchés!*" Un jour elle écrivit à sa mère lui demandant la permission de se faire catholique *pour devenir heureuse.* Les Sœurs craignirent que la mère ne reprit sa fille. La réponse fut que Jeannette pourrait se faire catholique à seize ans! Elle n'en avait que treize! Grande fut sa désolation! Mais elle ne se découragea point, elle écrivit de nouveau disant qu'elle était décidée, qu'elle y voyait clair et ne pouvait pas, contre le cri de sa conscience, rester en état de péché.

Cette fois, la mère fut touchée et gagnée, elle donna à son enfant pleine liberté en lui disant : "sois heureuse!"

A cette nouvelle, Jeannette fut tellement surexcitée qu'elle faillit perdre connaissance. Puis elle se mit à sauter, à danser et chanta toute la journée : "Glory be to God!" (Gloire à Dieu!).

Jeannette Hèrriot, de Souris, a été marraine. La petite Jean-

nette a lu, en présence des Sœurs et de ses compagnes, d'un ton ferme et résolu, la formule d'abjuration et elle a répondu sans hésiter à chaque question.

En la voyant vêtue de blanc avec son voile et sa petite couronne de roses blanches sur la tête, tous les yeux se voilèrent de larmes, mais tous les cœurs étaient remplis de joie surtout en entendant la néophyte chanter naïvement avec les autres : " Faith of our fathers, I will be true till death ! " O foi de nos pères, je te serai fidèle jusqu'à la mort !

Que n'ont-ils gardé la foi de nos pères ceux qui lui préférèrent l'hérésie, l'ignorance ou la stupide obstination !

UN TEMOIN OCULAIRE.

